

DÉCODER SA FICHE DE PAIE

LE CAS DE PAUL

Paul a été embauché par une entreprise, qui lui a proposé un salaire brut de 100 euros.

Il recevra sur son compte en banque un salaire net d'environ 72 euros, après déduction des cotisations sociales et contributions destinées à financer la protection sociale. Certaines de ces cotisations lui ouvrent des droits, notamment à la retraite, tandis que certaines contributions, comme la contribution sociale généralisée (CSG), financent la protection sociale au sens large. Son impôt sur le revenu (dont le taux dépend du niveau des revenus, fixé ici à 7,5% en moyenne) sert notamment à financer les services publics au sens plus large.

Son employeur paie, en plus des 100 euros, des cotisations sociales et taxes pour financer, entre autres, son assurance chômage, son assurance maladie, sa retraite, la politique familiale ainsi que la protection des salariés en cas d'accident du travail.

Méthodologie : calculs basés sur le cas-type d'un actif au salaire moyen net (2735 euros) en France (2023) dans le secteur privé, en CDI, non-cadre, à plein temps, sans convention collective spécifique (droit commun) et en entreprise de moins de 5 salariés. Impôt sur le revenu calculé avec un taux moyen de 7,5%.

